

Déviation de Beynac : une tribune signée par Bern, Dubosc et d'autres pour "préserver le patrimoine"

Publié le 22/03/2019 à 15h57. Mis à jour à 17h55 par Franck Delage.

S'ABONNER



42



▲ Le chantier de déviation de Beynac, à l'arrêt depuis décembre 2018. ©ARCHIVES FRANCK DELAGE

Alors que le dossier du contournement de Beynac passera mardi 26 mars devant le tribunal administratif de Bordeaux, des personnalités nationales et locales opposées au projet cosignent une tribune.

Quatorze mois après l'autorisation préfectorale des travaux et près de trois mois après la suspension de ceux-ci par le Conseil d'Etat, [le dossier du contournement de Beynac](#) revient devant le tribunal administratif de Bordeaux, mardi 26 mars. Ce dernier devra décider de l'arrêt définitif ou non du chantier.

[>> À lire aussi : le Récap' Dordogne du vendredi 22 mars.](#)

Le Conseil départemental, porteur du projet, et les pro, relayés notamment par l'association J'aime Beynac et sa vallée, multiplient les actions depuis l'arrêté du Conseil d'Etat. Les opposants, discrets depuis lors, sortent du silence à la veille de cette audience en produisant une tribune signée par des personnalités nationales et locales comme Stéphane Bern, Yann Arthus-Bertrand, Franck Dubosc, mais aussi l'avocate et ancienne ministre Corinne Lepage, le secrétaire national d'Europe-Ecologie-Les Verts David Cormand, le sénateur LREM Bernard Cazeau, la députée LREM du Sarladais Jacqueline Dubois, ou encore Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue protectrice des oiseaux (LPO). Voici cette tribune :

La rédaction vous conseille

- Dordogne : les mesures à prendre après l'arrêt du chantier de Beynac
- Dordogne : la guerre des chiffres après la manifestation des "pro-déviations" de Beynac

"À Beynac, préservons le patrimoine culturel et naturel de la France,

Depuis trente ans, nombreux défenseurs du patrimoine et de la nature, élus locaux, Périgourdins de résidence ou de cœur s'opposent au projet de contournement routier de Beynac qui, s'il était mené à son terme, impacterait à jamais la vallée de la Dordogne. Cette vallée, classée réserve de Biosphère par l'UNESCO et bordée de six célèbres châteaux, constitue un patrimoine historique national inestimable qui doit être protégé et transmis intact aux générations futures.

Multiplier les routes et les ponts pour drainer le flux de véhicules dans une zone rurale semble anachronique, tant en matière d'infrastructures que de développement durable. Le développement économique de la vallée de la Dordogne repose bien au contraire sur un tourisme de qualité et une agriculture responsable, avec des retombées sur tout le département.

Attachée à la protection de sa vallée, la population périgourdine, consultée en enquête publique à trois reprises, a massivement rejeté ce projet routier. Malgré ce refus démocratique et la présence de nombreux recours, le Conseil départemental de la Dordogne a engagé les travaux en 2018. Le Conseil d'Etat a depuis ordonné leur suspension au motif que « le bénéfice attendu de cette déviation apparaît limité en l'état ».

Aujourd'hui, le Président du Conseil départemental avance des arguments économiques, financiers et environnementaux pour achever le chantier et utilise tous les moyens de communication du Conseil départemental (affiches, courriers, magazines, abribus, organisation de manifestation) pour rallier les maires et la population du département à ce projet obsolète.

S'agissant de l'argent public, moins de 30% du financement de cette déviation a été engagé. La remise en état des lieux sera bien moins coûteuse que la poursuite du chantier, permettant d'économiser plus de 20 millions d'euros d'argent public au département de la Dordogne. Ces moyens pourraient être redéployés, notamment pour l'entretien des routes départementales qui sont en mauvais état. À l'inverse, la reprise des travaux de la déviation de Beynac obérerait la plus grande partie du budget d'investissements routiers de la collectivité.

Quant à l'encombrement routier de Beynac à l'origine du projet, la mairie de Beynac, soucieuse de répondre tant aux problématiques de transports qu'à celles de sécurité, a déjà procédé à l'élargissement de sa chaussée et à la création d'un cheminement piétonnier sécurisé. Les problèmes de trafic ont été résolus et la limitation à 30km/h réduit considérablement les risques accidentels, ceci rend de facto obsolète tout projet de contournement.

Au-delà des clivages politiques, des considérations électorales ou de pressions éventuelles, il s'agit d'affirmer qu'aujourd'hui en France le développement de nos territoires ne se compte plus en mètres cubes de béton, mais selon une dynamique qui s'élabore au sein d'une démocratie apaisée dans laquelle l'intérêt de tous, le patrimoine culturel et le respect de l'environnement sont préservés."

Les signataires :

Alain Passerieux, maire de Beynac ; Stéphane Bern, chargé d'une mission de sauvegarde de patrimoine en péril par le président de la République ; Yann Arthus-Bertrand, photographe et président de la fondation GoodPlanet ; Didier Rykner, directeur de la rédaction de La Tribune de l'Art ; Corinne Lepage avocate et ancienne Ministre de l'Environnement ; Franck Dubosc, humoriste ; Alexandre Gady, historien de l'architecture, professeur à la Sorbonne ; David Cormand, secrétaire national d'Europe Écologie-Les Verts ; Bernard Cazeau, Sénateur LREM de la Dordogne et ancien président du Conseil départemental de la Dordogne ; Jacqueline Dubois, Députée LREM de la circonscription de Beynac ; Loïc Prud'homme, député LFI de Gironde ; Jean-Pierre Leleux, sénateur LR des Alpes-Maritimes ; Claude Eveno, écrivain, ancien professeur à l'école nationale supérieure de la Nature et du Paysage ; Allain Bougrain-Dubourg, président de la LPO ; Adrien Goetz, historien et membre de l'Institut ; Jean de Lambertye Président de La Demeure Historique ; Michel Dubromel, Président de France Nature Environnement ; Alain de la Bretesche, ancien Bâtonnier et président de Patrimoine Environnement ; Marie Toussaint fondatrice de l'ONG "Notre affaire à tous" et candidate écologiste aux Européennes ; Kléber Rossillon, gérant de sites culturels ; Philippe d'Eaubonne, président de l'Association Sauvons la Vallée de la Dordogne ; Michel André Président de la Sepanso Dordogne.

A LIRE AUSSI

La poésie mise en beauté

Le nouveau local de l'Association e2k

Déviations de Beynac : pour le Département, "ce qui importe, c'est le respect de la démocratie"

Déviations de Beynac (24) : nouveau coup de théâtre

Menuiseries Grégoire : un redémarrage en cours, sept mois après la reprise

S'ABONNER



42

42 COMMENTAIRES